

# **Enquête mensuelle de conjoncture – Début mars 2023**

Sur le début de l'année 2023, l'activité continue de bien résister. Selon les chefs d'entreprise participant à notre enquête (environ 8 500 entreprises ou établissements interrogés entre le 24 février et le 3 mars), l'activité a progressé en février dans l'industrie et les services; elle a été à peu près stable dans le bâtiment. Pour mars, les entreprises anticipent une nouvelle progression dans l'industrie et les services, et une légère baisse de l'activité dans le bâtiment.

Si la détente sur les difficultés d'approvisionnement se poursuit de façon assez nette dans le bâtiment (24% des entreprises industrielles les mentionnent en février, après 31% en janvier), ces difficultés se stabilisent dans l'industrie, où 33% des chefs d'entreprise les mentionnent après la forte baisse observée en janvier. Le jugement sur le rythme de hausse des prix des matières premières baisse significativement en février et retrouve un niveau désormais proche de celui observé avant la crise Covid. Les chefs d'entreprise indiquent également – dans de moindres proportions – un ralentissement des prix des produits finis, sauf dans l'agro-alimentaire où la dynamique de prix reste élevée. Après quatre mois de baisse, les difficultés de recrutement se stabilisent et concernent environ la moitié des entreprises (52%, après 51% en janvier).

Notre indicateur d'incertitude demeure élevé dans l'industrie et le bâtiment. Dans l'industrie, la situation de trésorerie se redresse mais est jugée encore dégradée, et l'opinion sur le niveau des carnets de commande s'effrite légèrement.

Concernant les conséquences de la situation énergétique, l'opinion remontée par les chefs d'entreprise s'améliore légèrement : ils sont de moins en moins nombreux à indiquer un impact sur leur activité au cours des trois prochains mois (29 %, après 31 % en janvier et 35 % en novembre), notamment dans l'industrie.

Sur la base des résultats de l'enquête, complétés par d'autres indicateurs, nous estimons que la progression du PIB au premier trimestre 2023 s'établirait ainsi autour de + 0,1% par rapport au trimestre précédent, ce qui est légèrement mieux qu'attendu dans nos dernières projections macroéconomiques, publiées en décembre.

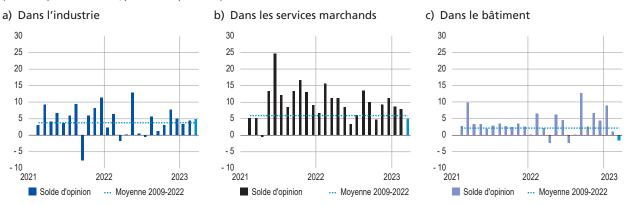
# 1. En février, l'activité progresse dans l'industrie et les services, et évolue peu dans le bâtiment

En février, l'activité progresse dans l'industrie. Les soldes d'opinion indiquent une amélioration marquée de la production dans l'automobile, l'aéronautique, les équipements électriques et les autres produits industriels. Elle s'inscrit en revanche en recul par rapport au mois précédent dans la chimie, le bois, papier, imprimerie, et dans la fabrication de produits en caoutchouc, plastique, secteurs qui étaient déjà en repli en janvier.



### Opinion sur l'évolution de l'activité

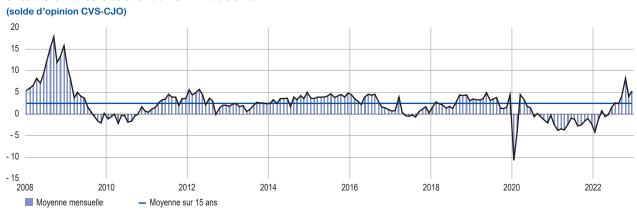
(solde d'opinion CVS-CJO, pour mars : prévision)



Note de lecture : Le solde d'opinion sur l'évolution de l'activité (qui mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré une hausse de l'activité et celles ayant déclaré une baisse au cours du mois passé) s'établit pour février à 4 points dans l'industrie, soit un niveau légèrement supérieur à celui de la moyenne de long terme de l'indicateur. Pour mars (barre bleu clair), les chefs d'entreprise dans l'industrie anticipent une hausse de l'activité.

Les **stocks** évoluent peu en février. Le solde d'opinion sur la situation des stocks reste négatif dans l'agroalimentaire en raison des difficultés d'approvisionnement pesant sur la production (emballages, bouteilles, bois pour la tonnellerie). Dans l'automobile et le secteur des équipements électriques, il est en revanche nettement supérieur à sa moyenne de long terme, en raison d'un volume de production plus élevé que les livraisons.

### Situation des stocks dans l'industrie



Dans les **services marchands**, l'activité progresse nettement, à la fois dans les services à la personne (hébergement et restauration – qui bénéficient du retour de la clientèle étrangère –, ainsi que la réparation automobile) et surtout dans les services aux entreprises (conseil de gestion, programmation et conseil). Le travail temporaire est quant à lui en repli pour le deuxième mois consécutif. Dans cette activité, la baisse de la demande est liée d'une part au ralentissement enregistré dans différents secteurs (bâtiment, transports et logistique) et à des modifications d'organisation au sein des entreprises, et d'autre part à la hausse des prix des contrats des agences de travail temporaire. Par ailleurs, certaines entreprises font également le choix d'intégrer les intérimaires dans leur personnel.

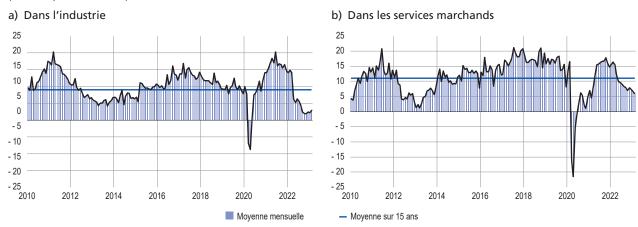
L'activité est stable dans le **bâtiment**, le gros œuvre étant, comme les mois précédents, en retrait par rapport au second œuvre.

L'opinion sur la situation de **trésorerie** se redresse quelque peu dans l'industrie, à un niveau toutefois encore inférieur à sa moyenne de long terme. Cette amélioration est principalement portée par l'automobile, l'aéronautique, et les produits informatiques, électroniques et optiques. Elle se dégrade de nouveau dans les services en février.



### Situation de trésorerie

(solde d'opinion CVS-CJO)



# 2. En mars, selon les anticipations des entreprises, l'activité enregistrerait une nouvelle progression dans l'industrie et les services, et une légère baisse dans le bâtiment

Pour le mois de mars, les chefs d'entreprise dans l'**industrie** anticipent une progression dans la plupart des secteurs, notamment les produits informatiques, électroniques et optiques, la pharmacie et l'automobile. À l'inverse, le secteur de l'habillement, textile et chaussures serait en repli.

Dans les **services**, les chefs d'entreprise continuent de tabler sur une hausse de l'activité, mais plus modérée que les mois précédents, avec une certaine hétérogénéité entre secteurs : la plupart des services aux entreprises progresseraient faiblement, tandis que les transports et la réparation automobile s'inscriraient en léger repli.

Enfin, dans le **bâtiment**, l'activité marquerait le pas, tirée à la baisse par le gros œuvre.

Notre indicateur mensuel d'**incertitude**, construit à partir d'une analyse textuelle des commentaires des entreprises interrogées, évolue peu en février; il cesse de baisser dans l'industrie, tandis qu'il se détend dans les services.

# Indicateur d'incertitude dans les commentaires de l'enquête mensuelle de conjoncture (EMC) (données brutes)



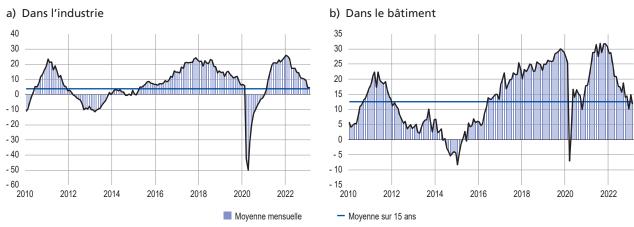
Note: La valeur de référence est fixée à 100 et correspond à la valeur autour de laquelle fluctue l'indicateur en période normale.



L'opinion sur la situation des **carnets de commande** dans l'industrie se stabilise au voisinage de sa moyenne sur quinze ans. Dans l'industrie agro-alimentaire, la chimie, et les produits en caoutchouc, plastique, et le bois, papier, imprimerie, les carnets restent toutefois inférieurs à leur moyenne de long terme. Depuis mi-2022, la dégradation des carnets dans le bâtiment est exclusivement imputable au gros œuvre, qui pâtit du net recul des ventes de maisons neuves individuelles; les carnets du second œuvre sont en revanche stables depuis neuf mois, en lien avec l'activité de rénovation énergétique.

### Situation des carnets de commandes

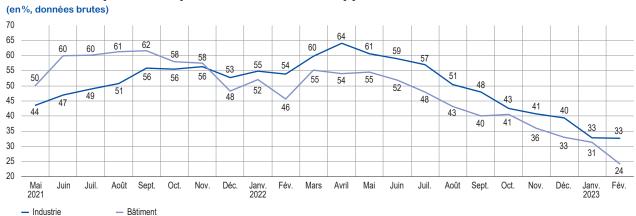
(solde d'opinion CVS-CJO)



# 3. Stabilisation des difficultés d'approvisionnement – dans l'industrie – et de recrutement; la hausse des prix des produits finis se tasse en février

Les **difficultés d'approvisionnement** se stabilisent en février dans l'industrie (33%) et continuent de se replier dans le bâtiment (24%, après 31%). Certains intrants sont néanmoins de nouveau mentionnés comme source de difficultés d'approvisionnement : bois, verre (secteur agro-alimentaire), titane, composants électroniques (aéronautique), carrelage, ardoises (bâtiment).

### Part des entreprises indiquant des difficultés d'approvisionnement



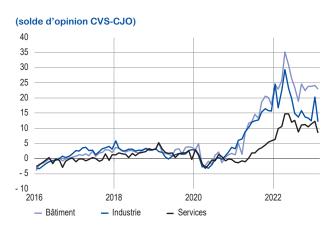


Selon les industriels interrogés, le rythme de hausse des prix des matières premières baisse significativement en février et retrouve un niveau désormais proche de celui observé avant la crise Covid, avec une hétérogénéité entre secteurs : si certains voient désormais leurs prix d'intrants baisser (chimie, produits en caoutchouc et plastique), leur progression est jugée encore élevée dans l'agro-alimentaire. Après le pic traditionnel de janvier, les hausses de prix de produits finis ralentissent également dans l'industrie, le bâtiment et les services marchands, mais moins que le prix des matières premières. Ce ralentissement se poursuivrait en mars.

# Opinion sur l'évolution des prix par rapport au mois précédent – Industrie manufacturière

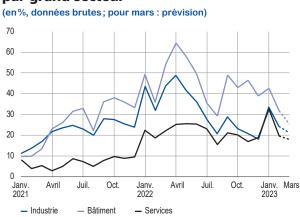
# (solde d'opinion CVS-CJO) 60 50 40 30 20 10 2016 2018 2020 2022 — Produits finis — Matières premières

# Opinion sur l'évolution des prix par rapport au mois précédent

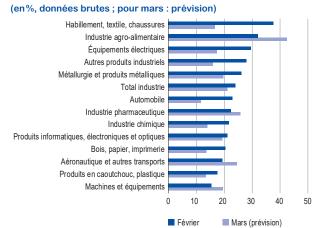


De façon plus détaillée, 24% des chefs d'entreprise déclarent avoir augmenté leurs prix de vente dans l'industrie ce mois-ci (contre 32% un an plus tôt en février 2022); cette proportion s'élève à 32% (après 36%) dans le bâtiment. Dans les services, la proportion est plus faible, mais proche de celle observée douze mois plus tôt (20%, contre 19%). Les perspectives pour mars suggèrent globalement une nouvelle détente dans le bâtiment (25%), les services marchands (18%) et l'industrie (21%), à l'exception notable de l'agro-alimentaire : dans ce secteur, près d'un chef d'entreprise sur trois indique avoir augmenté ses prix en février (contre 30% en février 2022), et cette proportion augmenterait, en mars, à plus de 40%.

# Proportion de chefs d'entreprise ayant augmenté leurs prix de vente, par grand secteur



# Proportion de chefs d'entreprise de l'industrie ayant augmenté leurs prix de vente en février, par sous-secteur

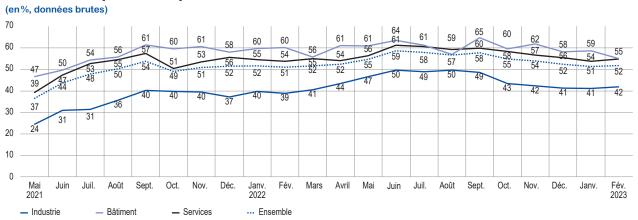


8 mars 2023



Les chefs d'entreprise ont également été interrogés sur leurs **difficultés de recrutement**. Après plusieurs mois consécutifs de baisse, elles se stabilisent autour de 52 % pour l'ensemble des secteurs.

### Part des entreprises indiquant des difficultés de recrutement

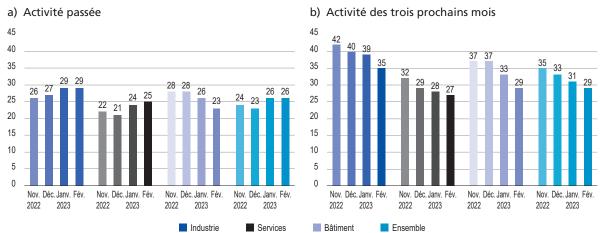


# L'impact de la situation énergétique sur l'activité et les marges

Trois questions spécifiques en lien avec l'évolution des prix et de la disponibilité de l'énergie ont été introduites depuis début novembre : l'impact sur l'activité de l'entreprise au cours du mois passé, l'impact anticipé sur l'activité de l'entreprise pour les trois mois à venir, et l'impact anticipé sur les marges de l'entreprise pour les trois mois à venir (avec dans chaque cas trois modalités de réponse possible : impact nul, impact faible, impact fort). Ces questions ont vocation à être maintenues dans l'enquête tant que cette problématique affectera significativement les entreprises.

# Part des entreprises déclarant un impact significatif de la situation énergétique sur leur activité





Note de lecture : Dans l'industrie, 29% des entreprises déclarent que la situation énergétique a eu un impact significatif sur leur activité en février. Pour les trois prochains mois, 35% d'entre elles anticipent un impact significatif.

.../...

8 mars 2023



9% des entreprises de l'industrie estiment que la crise énergétique a eu un impact fort sur leur activité en février (contre 10% en janvier); cette proportion est plus faible dans le bâtiment (6%) et les services (5%).

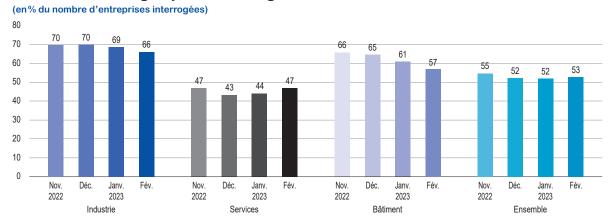
La proportion d'entreprises jugeant que la crise énergétique a eu un impact significatif (faible ou fort) évolue peu par rapport au mois dernier et s'établit à 26%. L'impact est plus marqué dans l'industrie (29%).

S'agissant des trois mois à venir, les proportions sont plus élevées, mais s'inscrivent dans une tendance baissière depuis trois mois, signe que les inquiétudes des chefs d'entreprise tendent à se résorber. En février, la proportion d'entreprises jugeant que la crise énergétique aura un impact significatif (faible ou fort) sur leur activité des trois prochains mois diminue légèrement, à 29 %, à comparer à 31 % le mois dernier et à 35 % en novembre ; la baisse est particulièrement marquée dans l'industrie (35 %, après 39 %).

### Impact sur les marges

Dans l'industrie, 23 % des entreprises estiment que la crise énergétique aura un impact fort sur leurs marges au cours des trois prochains mois, en baisse depuis deux mois (26 % en janvier et 30 % en décembre). La proportion d'entreprises jugeant plus largement que la crise énergétique aura un impact significatif (faible ou fort) sur leurs marges au cours des trois prochains mois est stable, à 53 %.

# Part des entreprises de l'industrie déclarant un impact significatif de la situation énergétique sur les marges à trois mois



Ainsi, comme les mois précédents, une plus forte proportion d'entreprises estiment que la situation énergétique aura, au cours des trois prochains mois, un impact sur leurs marges plutôt que sur leur activité. Cet écart est particulièrement visible dans l'industrie ou le bâtiment.

# 4. Les estimations issues principalement de l'enquête, complétées par d'autres indicateurs, suggèrent une légère hausse du PIB (+ 0,1 %) au premier trimestre

Pour le mois de février, l'utilisation des informations de l'enquête à un niveau de désagrégation fin, ainsi que d'autres données disponibles, nous amènent à estimer que le PIB progresserait légèrement par rapport à janvier. Cela s'expliquerait principalement par le redressement de l'activité dans l'industrie après un recul en janvier selon l'indice de production industrielle (IPI) de l'Insee, ainsi que par le dynamisme des services marchands.

8 mars 2023



Conformément aux données de l'enquête, la valeur ajoutée serait en légère hausse dans l'industrie agro-alimentaire comme dans l'industrie manufacturière. Suite à son fort rebond observé en fin d'année, l'activité se stabiliserait dans la branche cokéfaction et raffinage, et croîtrait faiblement dans la branche énergie (qui ne sont toutes deux pas couvertes par l'enquête). La valeur ajoutée dans les services couverts par l'enquête progresserait en février, à la fois dans les services aux ménages, l'hébergement-restauration et les services aux entreprises. La construction, après le recul de l'activité en fin d'année, se stabiliserait en janvier et février.

Les données à haute fréquence, que nous suivons à titre de complément pour les secteurs de services non ou partiellement couverts par l'enquête, pointent vers une légère hausse de la valeur ajoutée dans les secteurs du commerce et un léger recul dans le secteur des transports.

# Variations mensuelles de la valeur ajoutée en France (en pourcentage)

Branche d'activité	Poids dans la VA	T4 2022 (vt)	Janvier (vm)	Février (vm)
Agriculture et industrie	15	1,2	- 1,3	0,2
Agriculture et industrie agro-alimentaire	4	0,1	0,0	0,1
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	3	<b>6,2</b>	- 2,1	0,2
Industrie manufacturière hors alimentaire et cokéfaction-raffinage	9	- 0,2	<b>- 1</b> ,6	0,2
Construction	<mark>6</mark>	- 0,3	0,2	0,0
Services marchands	<mark>57</mark>	0,0	0,3	0,2
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	<mark>18</mark>	- 0,2	0,4	0,1
Services financiers et immobiliers	17	0,0	0,1	0,1
Autres services marchands	<mark>22</mark>	0,2	0,4	0,3
Services non marchands	22	0,1	0,0	0,0
Total PIB		0,1	0,0	0,1

Note: vt = variation trimestrielle, vm = variation mensuelle.

Sources : Insee pour le 4º trimestre 2022, Banque de France pour janvier et février (prévisions).

Les anticipations des entreprises pour mars dans l'enquête indiquent une légère progression du PIB par rapport à février, avec de nouveau des contrastes suivant les secteurs (stabilité dans la construction et légères hausses dans l'industrie et les services).

Sur l'ensemble du premier trimestre 2023, la croissance du PIB s'établirait autour de + 0,1 % par rapport au trimestre précédent, ce qui est légèrement mieux qu'attendu dans nos dernières projections macroéconomiques publiées en décembre. Malgré une évolution favorable en février et en mars, la croissance du PIB resterait modérée sur le trimestre, en raison d'une révision à la baisse de son niveau en janvier, après la prise en compte des informations les plus récentes (IPI de janvier, indice de production dans les services – IPS – de décembre et enquête sur le commerce de détail de la Banque de France pour janvier).